



Lyon le 7 janvier 2013

CNDP
20 avenue de Ségur
75007 PARIS

Monsieur le président,

Dans le cadre du débat public sur le projet Anneau des Sciences – Tronçon Ouest du Périphérique de Lyon, dix acteurs ont officiellement demandé qu'une expertise indépendante soit réalisée. Ils appuient leur demande sur deux arguments principaux :

- ils ne sont pas convaincus de la pertinence des hypothèses retenues par le Grand Lyon pour élaborer son projet (hypothèses de mobilité routière, en transports en commun, hypothèses d'évolution des déplacements, de trafic, de transit...)
- les solutions de transports collectifs n'ont pas, pour eux, été étudiées sérieusement par le Grand Lyon comme des alternatives réalistes.

Le délai de prolongation du débat autorisé par la loi ne permet pas de remédier à l'absence d'étude sur le 2ème point et les acteurs l'ont bien compris.

La CPDP demande donc à la CNDP de commanditer une expertise indépendante qui réponde aux deux questions suivantes :

Y a-t-il d'autres hypothèses possibles et réalistes que celles retenues par le maître d'ouvrage pour élaborer son projet à l'aide du modèle CUBE du Grand Lyon et du Sytral ? Auraient-elles une incidence significative sur le projet ?

Ces hypothèses portent sur les :

- *trafic intra-agglomération : évolutions socio-économiques (nombre d'habitants/d'emplois), évolution des déplacements par jour et par habitant et des comportements, capacités de l'A6-A7 requalifiée, prise en compte de l'évolution des parts modales, (TC, modes doux, co-voiturage...), de l'urbanisme (densification urbaine, polarités...), objectifs de diminution des émissions des GES, du prix du pétrole ...*
- *trafic d'échange et de transit : évolutions de ces trafics à l'horizon 2030 ...*

Les trois hypothèses en transport collectif sans infrastructures routières majeures étudiées par le maître d'ouvrage nécessitent-elles des études complémentaires et si oui, lesquelles ?

Le cabinet retenu pourra faire tourner le modèle utilisé par le Grand Lyon pour son projet.



Si la CNDP décidait de répondre positivement à la demande de ces acteurs, le calendrier pourrait être :

- 9 janvier : décision de la CNDP de commander cette expertise complémentaire
- 10 janvier : lancement de la consultation auprès des cabinets d'expertise identifiés
- 1^{er} février : réponse des cabinets
- 6 février : sélection du cabinet et lancement de la mission + décision de prolonger le débat d'un mois
- 15 mars : restitution de l'expertise auprès de la CNDP
- 21 mars : présentation synthétique des résultats de l'expertise à la réunion de clôture
- 31 mars : rendu du rapport final

Les cabinets ou personnes qui pourraient être sollicités pour cette expertise complémentaire :

▪ **Transport Technologie-Consult Karlsruhe GmbH (TTK)**

[coordonnées] - <http://www.ttk.de/fr/>

▪ **Alain BONNAFOUS**

Professeur émérite de l'Université de Lyon, LET- UMR du CNRS 5593 - ISH
[coordonnées]

▪ **Laboratoire Ville Mobilité Transport (LVMT)**

Fabien Leurent
[coordonnées]

Nous vous remercions de nous indiquer quelle suite la Commission nationale du débat public compte donner à cette demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Philippe Marzolf, président de la CPDP
Anneau des Sciences – Tronçon Ouest
du Périphérique de Lyon